

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/2
Titre	CESS Technique de Qualification Animateur/Animatrice
Matière	Education physique Education physique (méthodologie)

Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom des matières : *Education physique* et *Education physique (méthodologie)*

●●● Programme

Le numéro du programme : 176/2003/248B

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/176-2003-248B.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS Technique de Qualification, option animateur/animateurice

Grille horaire de l'option

DEGRE	3	TECHNIQUE DE QUALIFICATION		
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES		
GROUPE	84	EDUCATION PHYSIQUE		
OPTION 8405 ANIMATEUR / ANIMATEURICE				
	Code	5TQ	6TQ	ACCROCHE
EDUCATION PHYSIQUE	4000	4	4	CG Education physique DS
ANIMATION	0068	3	3	CG Education plastique DS
SCIENCES	6101	2	2	CG Biologie DS – CG Chimie DS
SCIENCES APPLIQUEES A L'EDUCATION PHYSIQUE	2640	2	2	CG Education physique DS
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE	2576	1	1	CT Psychologie DS
DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES	1264	1	1	CG Education physique DS
EDUCATION PHYSIQUE (METHODOLOGIE)	1418	2	2	CG Education physique DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES	4093	1	2	CG Education musicale DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	4095	2	1	CG Education plastique DS
TOTAL		18	18	

EDUCATION PHYSIQUE-METHODOLOGIE

Epreuve écrite

Lieu : ICT Frans Fischer, rue Général Eenens 66 à 1030 Schaerbeek

Date et heure : à déterminer (voir horaire des épreuves)

Préparation écrite d'une activité sportive et ludique (selon tirage au sort d'une fiche)

Par exemple : activité avec des petites balles, avec des cerceaux, ...

Le candidat devra expliquer l'activité (et les règles), le timing éventuel, le matériel nécessaire et faire un croquis explicatif de l'espace qu'il occupera.

Contraintes :

Âge du public cible : âge des candidats du jury en option animateur.

Durée de l'activité : 15 minutes.

Nombre de participants : entre 5 et 10 participants.

Epreuve pratique

Mise en pratique de la préparation écrite

Prévoir : une tenue sportive, un pique-nique ainsi que vos boissons.

Les groupes seront faits après la réception des travaux écrits.

EDUCATION PHYSIQUE

Epreuve pratique I

Lieu : ICT Frans Fischer, rue Général Eenens 66 à 1030 Schaerbeek

Date et heure : à déterminer (voir horaire des épreuves)

- 1) un test de course (Cooper 12 minutes)
- 2) un sport de raquettes : badminton
- 3) un sport de ballons : volley-ball ou basket-ball ou les deux selon le nombre
- 4) un sport nouveau : frisbee

Epreuve pratique II : Natation

Lieu : Nautisport

**Chaussée de Soignies 36 (Pavé de Soignies 36 dans votre GPS)
7850 Enghien**

Date et heure : le 04/06, à 8h40.

1. Maillot : Départ avec un saut du sauveteur, nager 100m, la tête hors de l'eau en moins de 3 minutes.
2. Maillot : Départ dans l'eau et nager 50m dos, mains hors de l'eau en moins de 2 minutes.
3. Maillot : Départ plongé, nager 15m sous l'eau.
4. Habillé : saut du sauveteur, 1 longueur tête hors de l'eau, plongeon du canard, aller chercher le mannequin et 1 longueur en remorquant le mannequin

5. Habillé :

Matériel obligatoire :

Prévoir 3,80 euros pour l'entrée et une pièce de 2 euros pour les casiers.

Vêtements messieurs: maillot, chemise à longues manches, pantalon.

Vêtements dames: maillot, chemise à longues manches, jupes (sous les genoux) ou pantalon.

Pondération

L'examen de l'option animateur, matières éducation physique (méthodologie) et éducation physique se compose de trois examens:

Education physique (méthodologie) : 20 points

Education physique : 10 points

Education physique (piscine) : 10 points

Dispenses

Rappel des conditions de dispenses : il n'y a pas de dispenses partielles mais la dispense est globale pour chaque matière de l'option (éducation physique méthodologie et éducation physique).